

# Projet d'Établissement 2021-2025

## Partie 2 : Orientations stratégiques & Système d'information

**Version amendée novembre 2023**

**Résidences *Les Ligériennes***

Siège social : 3 rue Adrien Meslier  
49170 SAINT GEORGES SUR LOIRE  
[www.lesligeriennes.fr](http://www.lesligeriennes.fr) - Finess : 490002334

## PARTIE 2 : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES & SYSTÈME D'INFORMATION

### Introduction

Les années 2015-2019 ont permis l'aboutissement de nombreux projets :

- l'émergence d'un pôle médico-social multisite offrant aux personnes âgées du territoire une offre de services diversifiée (accueil de jour, hébergement temporaire, hébergement permanent, UPAD, PASA...);
- l'optimisation de la gestion organisationnelle et financière de l'établissement avec la mutualisation des services administratifs, techniques et logistiques (création d'une cuisine centrale, gestion centralisée des astreintes administratives et techniques, centralisation des services administratifs et maintien d'un accueil sur chaque site, création d'une blanchisserie mutualisée avec le Centre Hospitalier de la Corniche Angevine...);
- le développement des compétences des professionnels de la structure avec le déploiement de la philosophie de soins Humanitude;
- le renforcement des coopérations avec la mise en place d'une direction commune avec le Centre Hospitalier de la Corniche Angevine de Chalonnes sur Loire au 01/01/2017 et la fusion au 01/01/2018 avec la Résidence *Le Havre Ligérien* de Montjean sur Loire.

L'objectif des années 2021-2025 demeure la continuité et la qualité de l'accompagnement et des soins. Le nouveau Projet d'Établissement des Résidences *Les Ligériennes* aura pour fil conducteur de consolider ce qui a pu être mis en place dans nos structures à travers le déploiement de la philosophie de soins Humanitude, dans la perspective d'obtenir à moyen terme le label Humanitude.

### 2.1. Le bilan 2015-2019

Les objectifs du second volet du Projet d'Établissement 2015-2019, dénommé « Projet architectural et orientations stratégiques », étaient construits autour de quatre grands axes :

#### ► Mener à bien le projet architectural

- Tous les établissements ont été dotés d'un cadre architectural permettant un accueil de qualité et bien traitant. La Résidence *Saint-Louis* a été reconstruite et renommée Résidence *Art&Loire*. Les couloirs et la signalétique de la Résidence *Landeronde* ont été rénovés. Une étude relative aux travaux à envisager, notamment d'isolation, a été menée sur la Résidence *Émile Duboys d'Angers*.
- L'établissement a été structuré autour d'une offre d'accueil diversifiée, intégrant structures de répit, unités spécialisées et hébergement classique. Les résidences disposent désormais de 248 lits d'hébergement permanent dont 25 lits en UPAD, 6 lits d'hébergement temporaire, 6 places d'accueil de jour et 14 places de PASA. En revanche, la réflexion sur l'ouverture d'une Unité pour Personnes Handicapées Agées (UPHA) n'a pas été menée.

- Chaque site propose différents services à la population âgée du territoire :
  - la restauration le midi et le soir dans la salle à manger,
  - la participation aux activités et animations prévues par l'établissement.
- L'ensemble des bâtiments assurent la sécurité et l'accessibilité de tous les résidents, quel que soit leur niveau d'autonomie.

► **Créer un pôle Alzheimer**

- Le fonctionnement du PASA a été optimisé en proposant l'accueil des personnes hébergées par les Résidences *Émile Duboys d'Angers* et *Art&Loire*. Néanmoins, son fonctionnement reste à préciser car il ne bénéficie pas aujourd'hui aux personnes hébergées par la Résidence *Le Havre Ligérien*. Par ailleurs, les moyens octroyés n'ont pas permis d'instaurer un fonctionnement 7 jours sur 7.
- Une UPAD de 15 lits a été identifiée sur la Résidence *Art&Loire*. En revanche, compte tenu des problématiques techniques apparues sur le bâtiment, aucun aménagement sur la Résidence *Émile Duboys d'Angers* n'a pu être envisagé.
- Les professionnels intervenant au sein des UPAD et du PASA ont pu accéder à la formation d'Assistant de Soins en Gérontologie (ASG). La formation d'Aide Médico-Psychologique (AMP) n'a en revanche pas été proposée.

► **Développer les structures de répit**

- L'augmentation de la capacité d'accueil de jour à 10 places n'a pas été acceptée.
- 6 lits d'hébergement temporaire (4 création et 2 transferts) ont été ouverts sur la Résidence *Art&Loire*. Ces lits ne sont pas centralisés dans une unité, il n'y a donc pas d'équipe dédiée.

**Les Ligériennes en 2015**

**Landeronde** : 46 lits d'hébergement permanent, 1 lit d'hébergement temporaire et 14 places en PASA  
**Émile Duboys d'Angers** : 41 lits d'hébergement permanent et 1 lit d'hébergement temporaire  
**Saint-Louis** : 105 lits d'hébergement permanent et 6 places d'accueil de jour

**Le Havre Ligérien en 2015** : 60 lits d'hébergement permanent dont 10 en UPAD

**Les Ligériennes en 2019**

**Landeronde** : 47 lits d'hébergement permanent et 14 places en PASA  
**Le Havre Ligérien** : 60 lits d'hébergement permanent dont 10 en UPAD  
**Émile Duboys d'Angers** : 42 lits d'hébergement permanent  
**Art&Loire** : 105 lits (dont 99 en hébergement permanent, 6 en hébergement temporaire et 15 en UPAD) et 6 places d'accueil de jour

► **Développer des outils de communication**

- Des outils de communication internes et externes communs aux Résidences *Les Ligériennes* ont été mis en place : site Internet, livret d'accueil, plaquettes d'information...
- Un accès à distance à un répertoire partagé a été installé sur chaque poste informatique. La mise en place du nouveau logiciel de soins a permis également de doter tous les professionnels d'un accès à une messagerie interne.
- La diffusion d'un journal interne à destination des professionnels reste à développer.

## 2.2. Les orientations stratégiques 2021-2025

Les orientations stratégiques 2021-2025 sont issues du bilan du Projet d'Établissement 2015-2019, des résultats des évaluations internes de 2017 et 2018 et des réflexions issues du Comité de Pilotage mis en place pour élaborer le nouveau Projet d'Établissement des Résidences *Les Ligériennes*.

Après plusieurs années de travaux sur les conditions d'accueil, mises aux normes architecturales et valorisation des cadres de vie et de travail des EHPAD, force est de constater que nous évoluons vers de nouveaux défis, qui tiennent autant de l'attente des « futurs » résidents des EHPAD, que de celles des professionnels exerçant dans nos établissements.

Cinq orientations ont été retenues :

- Améliorer le cadre de vie et développer les services ;
- Soutenir le maintien à domicile ;
- Conforter et développer l'accueil spécifique des maladies neurodégénératives ;
- Améliorer la communication interne et externe ;
- Développer la démarche de développement durable.

### 2.2.1. Améliorer le cadre de vie et développer les services

**L'état des lieux :**

#### *Résidence Art&Loire : construction achevée en 2016*

L'établissement est en conformité avec les normes de sécurité et d'accessibilité. Il dispose de chambres avec salle d'eau individuelle.

#### *Résidence Émile Duboys d'Angers : construction achevée en 2001*

L'établissement est en conformité avec les normes de sécurité. Il dispose de chambres avec salle d'eau individuelle.

De fortes problématiques techniques sont apparues au cours des cinq dernières années sur le bâtiment : problème d'isolation, fuites en toiture, problème d'ouverture des volets de désenfumage, volets roulants défectueux, espaces verts non accessibles, manque de protections solaires, climatisation insuffisante... Un diagnostic technique et énergétique a été réalisé en mars 2019 et chiffre une fourchette basse de travaux à envisager d'un montant d'environ 2 000 000 €.

#### *Résidence Landeronde : restructuration achevée fin 2013*

L'établissement est en conformité avec les normes de sécurité. Il dispose de chambres avec salle d'eau individuelle.

L'extension des locaux réalisée au cours des années 2012 et 2013 a permis l'aménagement d'un PASA et l'amélioration des lieux de vie collectifs. Les circulations (sols, murs et éclairage) ont été rénovées en 2018. À cette occasion, la signalétique a également été complètement revue.

#### *Résidence Le Havre Ligérien : construction achevée en 2010*

L'établissement est en conformité avec les normes de sécurité. Il dispose de chambres avec salle d'eau individuelle.

Résidence Les Hauts du Château : restructuration achevée en 2014

L'établissement est en conformité avec les normes de sécurité et d'accessibilité. Il dispose de chambres avec salle d'eau individuelle.

**Les nouveaux objectifs pour 2021-2025 :**

Définition de l'objectif :	Moyens / Fiche actions :
Restructurer les espaces extérieurs des différents sites.	
Résoudre les problématiques techniques de la Résidence <i>Émile Duboys d'Angers</i> .	⇒ Fiche actions PE-201
Installer une Unité pour Personnes Handicapées Agées de 7 places au rez-de-jardin de la Résidence <i>Landeronde</i> .	
Permettre la reconstruction du SESSAD sur le site de Saint Georges sur Loire.	⇒ Fiche actions PE-202

**2.2.2. Soutenir le maintien à domicile**

**L'état des lieux :**

Les Résidences *Les Ligériennes* bénéficient aujourd'hui d'un service d'accueil de jour de 6 places.

Il est souhaité de développer les services en faveur du maintien à domicile tels que l'accueil d'urgence, l'accueil de nuit ou l'hébergement temporaire faisant suite à une hospitalisation.

En effet, la feuille de route « Grand âge et Autonomie » du 30/05/2018 vise à réduire la durée d'hospitalisation des personnes âgées et à faciliter leur retour à domicile dans des conditions favorables et sécurisées, par la mise en place de dispositifs de transition en aval de l'hôpital. L'enjeu est qu'elles soient hospitalisées aussi longtemps que nécessaire mais qu'elles puissent quitter l'hôpital quand cela est possible.

L'objectif du dispositif spécifique d'hébergement temporaire post-hospitalisation est :

- de faciliter et sécuriser les retours à domicile après une hospitalisation,
- de limiter les durées moyennes de séjour à l'hôpital et les ré-hospitalisations évitables,
- d'optimiser les possibilités et le taux de recours à l'hébergement temporaire pour les personnes âgées en perte d'autonomie en diminuant leur reste à charge,
- d'améliorer l'offre de services sur les territoires,
- d'inscrire ce dispositif dans une logique de pertinence du recours à une prestation dans une construction de parcours.

Il permet de proposer aux personnes âgées en perte d'autonomie, sortant d'hospitalisations en court séjour (médecine, chirurgie), en service de gériatrie ou dans des services d'urgence et ne relevant plus de soins médicaux, un séjour temporaire en EHPAD d'une durée maximale de 30 jours, avant la réintégration de leur domicile ou leur orientation vers une nouvelle structure d'accueil.

**Les nouveaux objectifs pour 2021-2025 :**

Définition de l'objectif :	Moyens / Fiche actions :
Mener une réflexion/expérimentation sur l'accueil d'urgence.	⇒ Fiche actions PE-203
Mener une réflexion/expérimentation sur l'hébergement de nuit.	
Structurer un hébergement temporaire dédié aux sorties d'hospitalisation.	

**2.2.3. Conforter et développer l'accueil spécifique des maladies neurodégénératives**

**L'état des lieux :**

Trois unités pour personnes désorientées sont installées sur les Résidences *Les Ligériennes* :

- une unité de 12 lits sur la Résidence *Les Hauts du Château* à Champocé sur Loire,
- une unité de 10 lits sur la Résidence *Le Havre Ligérien* à Montjean sur Loire,
- une unité de 15 lits sur la Résidence *Art&Loire* à Saint Georges sur Loire.

Un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de 14 places est installé sur la Résidence *Landeronde* et bénéficie aux personnes hébergées dans les Résidences *Landeronde*, *Émile Duboys d'Angers* et *Art&Loire*. Compte tenu de l'éloignement géographique, le service n'est pas proposé aux résidents de l'EHPAD *Le Havre Ligérien*.

Un service d'accueil de jour de 6 places est installé sur la Résidence *Art&Loire* mais l'activité de ce service reste à renforcer (taux d'occupation de 65 % en 2017, 61 % en 2018 et 67 % en 2019).

**Les nouveaux objectifs pour 2021-2025 :**

Définition de l'objectif :	Moyens / Fiche actions :
Mener une réflexion sur le fonctionnement des 14 places du PASA.	⇒ Fiche actions PE-204
Développer l'activité de l'accueil de jour.	

**2.2.4. Améliorer la communication interne et externe**

**L'état des lieux :**

Divers outils de communication ont été mis en place depuis la fusion des trois premiers sites au 01/01/2015 : plaquettes d'information, livret d'accueil, site internet, enquêtes de satisfaction, page Facebook...

L'organisation de la communication n'est pas structurée : l'établissement n'a pas encore nommé de responsable dans ce domaine.

Les nouveaux outils de communication, en particulier les réseaux sociaux, restent à développer et à maîtriser.

L'information auprès des personnels, des résidents et des familles est à développer par la publication régulière de journaux internes.

**Les nouveaux objectifs pour 2021-2025 :**

Définition de l'objectif :	Moyens / Fiche actions :
Structurer la communication au sein des Résidences <i>Les Ligériennes</i> .	⇒ Fiche actions PE-205
Développer la transmission des actualités de l'établissement aux professionnels et au public.	
Maîtriser l'utilisation des réseaux sociaux.	
Développer la visioconférence et la télé médecine.	⇒ Fiche actions PE-211

**2.2.5. Développer la démarche de développement durable**

**L'état des lieux :**

Les Résidences *Les Ligériennes* adhèrent à l'ACEP 49, association qui regroupe tous les EHPAD publics du département du Maine et Loire.

L'ACEP 49 vit de la volonté de ses adhérents de porter et de mettre en œuvre ensemble des projets innovants, de créer des dynamiques collectives pour partager des connaissances, des compétences, et être un interlocuteur privilégié auprès d'institutions départementales, régionales voire nationales.

Dans le cadre de ce partenariat, les Résidences *Les Ligériennes* se sont engagées dans une démarche écologique et de développement durable dans quatre différents domaines : la restauration, la blanchisserie, le bionettoyage, le tri des déchets.

✓ **La restauration :**

Les Résidences *Les Ligériennes* ont signé une charte commune aux différents établissements qui préconise :

- une activité de restauration qui procure un plaisir partagé,
- une activité de restauration garante de l'économie globale,
- une activité de restauration qui promeut la santé et préserve les équilibres écologiques entre l'Homme et son environnement,
- une activité de restauration au sein d'un collectif altruiste et consciencieux.

Avec l'appui de l'ACEP, les Résidences *Les Ligériennes* ont mis en place des semaines anti-gaspillage sur les différents sites avec pesées des déchets et analyse des résultats.

L'équipe de cuisiniers a suivi une formation à la cuisine évolutive et alternative avec pour objectifs :

- l'introduction de légumineuses variées dans les menus,
- la cuisson à basse température,
- la cuisson de nuit,
- l'optimisation du tri des déchets au sein des différents sites.

Le responsable de la cuisine centrale et la cadre supérieure de santé de l'établissement participent régulièrement aux rencontres et visio-conférences du comité de pilotage inter établissements.

Les résidents et leur entourage sont informés des actions sur les objectifs de développement durable par le biais des réunions des familles.

Les cuisiniers ont tous suivi une formation à la conduite économique du camion de livraison utilisé quotidiennement par les cuisiniers.

Depuis janvier 2020, les cuisines ont diminué drastiquement l'utilisation de barquettes en plastique à usage unique. À titre d'exemple, les eaux gélifiées étaient initialement fabriquées en cuisine et conditionnées pour le transport dans des barquettes unitaires jetables : elles sont désormais reconstituées sur chaque site par les agents d'hôtellerie et/ou de soins et conditionnées dans des verres ou des ramequins réutilisables.

#### ✓ **La blanchisserie :**

La blanchisserie de la Résidence *Art&Loire* entretient le linge des résidents et la totalité du linge de la structure (draps, éponges, tenues des personnels...) ainsi qu'une partie du linge du Centre Hospitalier de la Corniche Angevine à Chalonnnes sur Loire (linge des résidents du service EHPAD, tenues des personnels, bandeaux, lavettes...).

Dans le cadre d'une démarche écologique, les Résidences *Les Ligériennes* se sont équipées d'un générateur d'ozone qui alimente les machines à laver industrielles de la structure.

Cette méthode de lavage présente plusieurs avantages écologiques :

- baisse des températures de lavage jusqu'à 16°C pour certains programmes, sans jamais dépasser 30°C, soit une économie sur les consommations en eau chaude et en électricité ;
- réduction de l'utilisation de produits chimiques :
  - o les détergents utilisés pour la blanchisserie sont plus efficaces que la dose normale lorsqu'ils sont combinés avec l'ozone,
  - o l'ozone est un agent oxydant et désinfectant,
  - o l'ozone est un biocide qui permet de contrôler les odeurs ;
- réduction des temps de lavage par la faible montée en température de l'eau ;
- réduction des temps de séchage car l'ozone ouvre les fibres de vêtements permettant à l'eau d'être éliminée dans le cycle d'extraction ;
- respect des vêtements lavés.

La volonté d'entrer dans une démarche de développement durable se traduit aussi par l'utilisation d'un véhicule électrique pour se rendre trois fois par semaine sur le site du Centre Hospitalier de la Corniche Angevine pour la distribution du linge propre.

Le linge des résidents des autres sites est entretenu la nuit. L'objectif pour les sites de La Possonnière et de Savennières serait de remplacer les lessiviels en poudre difficiles à doser pour les agents, et donc plus polluant en termes de rejets, par des lessiviels liquides en pompe doseuse.



✓ **Le bionettoyage :**

Pour diminuer l'utilisation de produits ménagers polluants, les Résidences *Les Ligériennes* ont développé plusieurs actions depuis début 2019 :

- acquisition d'un nettoyeur à vapeur pour la désinfection et le nettoyage des chambres après le départ d'un résident. Le nettoyeur est aussi utilisé par les équipes de nuit pour le nettoyage des fauteuils roulants. Le bionettoyage à la vapeur est une méthode 100 % écologique qui :
  - o assure la détergence et la désinfection des surfaces en un seul passage,
  - o n'utilise aucun produit chimique,
  - o consomme moins d'eau,
  - o ne rejette aucune substance polluante ;
- utilisation de vinaigre blanc et de bicarbonate de soude pour diminuer l'utilisation de produits polluants et pour certains corrosifs ;
- mise en place d'un groupe de travail « aromathérapie » (cf. volet « *Projet de vie, d'accompagnement & de soins* ») travaillant sur l'utilisation des huiles essentielles dans les soins mais aussi dans la vie en collectivité. Après plusieurs essais, le groupe a choisi un type de diffuseur électrique qui permet d'assainir l'air et d'absorber les mauvaises odeurs sans utiliser de bombes déodorantes à gaz.

✓ **Le tri des déchets :**

Sur chaque site, le tri des déchets est organisé selon les préconisations des collecteurs.

Concernant la restauration :

- les déchets générés par les ateliers d'épluchage de légumes par les résidents sont donnés aux poules des Résidences *Art&Loire* et *Émile Duboys d'Angers*,
- les pelures des cuisines et les restes de repas sont jetés dans les poubelles « tout venant ».

Concernant les quartiers de vie et de soins :

- le circuit des déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI) est organisé sur tous les sites,
- des broyeurs de produits en ouate de cellulose reconstituée sont installés sur les Résidences *Art&Loire* et *Émile Duboys d'Angers* pour la gestion des excréta.

Au niveau de l'administration, les flux avec la Trésorerie sont dématérialisés depuis 2016, les bulletins de salaire et les factures depuis 2018. Par ailleurs, une société de réinsertion collecte les cartons, le papier et les boîtes de conserves.

**Les nouveaux objectifs pour 2021-2025 :**

Définition de l'objectif :	Moyens / Fiche actions :
Mettre en place la loi Égalim <sup>4</sup> en restauration.	⇒ Fiche actions PE-206
Optimiser le fonctionnement de la blanchisserie dans le respect de l'engagement développement durable.	⇒ Fiche actions PE-207

<sup>4</sup> La loi n° 2018-938 du 30/10/18 issue des États généraux de l'alimentation poursuit trois grands objectifs :  
 - payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail,  
 - renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits,  
 - favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Définition de l'objectif :	Moyens / Fiche actions :
Avoir une consommation de produits ménagers plus efficace permettant de diminuer l'utilisation des produits polluants.	⇒ Fiche actions PE-208
Diminuer la production des déchets.	
Optimiser le tri et valoriser les déchets produits.	

## 2.3. Le système d'information

Le système d'information des Résidences *Les Ligériennes* repose en grande partie sur son système informatique. L'état des lieux du système des Résidences *Les Ligériennes* a pris appui sur les évolutions permanentes de l'informatique et l'adoption en 2016 d'un nouveau Règlement Général européen sur la Protection des données (RGPD), applicable depuis 2018.

Quatre orientations ont été retenues pour 2021-2025 :

- Renforcer la sécurité du système informatique ;
- Élargir l'accès à Internet ;
- Développer la communication distante et les échanges numériques ;
- Faciliter l'interopérabilité.

### 2.3.1. Renforcer la sécurité du système informatique

#### L'état des lieux :

Quelques éléments du système informatique des Résidences *Les Ligériennes* ne répondent pas encore aux exigences de sécurité.

Les mises à jour de Windows 10 sont très lourdes et entraînent des lenteurs Internet. Une GPO<sup>5</sup> est en place afin de stopper ces mises à jour. L'installation d'un serveur WSUS<sup>6</sup> gérant les mises à jour en local permettrait de résoudre cette problématique.

Le support Microsoft de Windows 7 s'arrête en 2020, les mises à jour de sécurité ne seront donc plus développées. Pour y répondre, le passage en Windows 10 Pro de tous les postes se fera au fur et à mesure des dysfonctionnements et au cours de temps dédiés à la montée de version, l'objectif étant un parc homogène Windows 10 à jour fin 2021.

Depuis 2019, chaque structure doit désigner un délégué à la protection des données (DPO<sup>7</sup>) qui est le référent auprès de la CNIL<sup>8</sup> et a la charge de mettre l'établissement en conformité avec le règlement général sur la protection des données. Le DPO des Résidences *Les Ligériennes* n'est pas identifié.

<sup>5</sup> Group Policy Objects (en français « stratégies de groupe ») : fonctions de gestion centralisée de Microsoft Windows.

<sup>6</sup> Un serveur WSUS (Windows System Update Services) permet de centraliser les mises à jour des systèmes d'exploitation Windows.

<sup>7</sup> En anglais « Data Protection Officer ».

<sup>8</sup> Commission nationale de l'informatique et des libertés.

**Les nouveaux objectifs pour 2021-2025 :**

Définition de l'objectif :	Moyens / Fiche actions :
Automatiser la mise à jour des postes informatiques.	⇒ Fiche actions PE-209
Homogénéiser les systèmes d'exploitation du parc informatique.	
Se mettre en conformité avec le règlement général sur la protection des données.	

### 2.3.2. Élargir l'accès à Internet

**L'état des lieux :**

Actuellement, les résidents et les visiteurs n'ont pas accès aux réseaux Internet de l'établissement. Les Résidences *Les Ligériennes* ont pour projet de déployer un WI-FI public sur les différents sites au cours de l'année 2020. Sur le plan technique, il s'agit de mettre en place un portail captif obligeant les navigateurs Internet à afficher une page d'authentification avant d'accéder à Internet normalement.

Le dispositif devra respecter la réglementation, à savoir un enregistrement des accès Internet conservé sur une année.

**Les nouveaux objectifs pour 2021-2025 :**

Définition de l'objectif :	Moyens / Fiche actions :
Mettre en place un portail captif Internet respectueux de la réglementation.	⇒ Fiche actions PE-210

### 2.3.3. Développer la communication distante et les échanges numériques

**L'état des lieux :**

L'établissement réunit différents sites et collabore avec d'autres structures du département (direction commune et personnels partagés avec le Centre Hospitalier de la Corniche Angevine, appartenance à l'ACEP 49...). Afin de travailler « en équipe » malgré les distances géographiques, les personnels de l'établissement utilisent :

- en interne des répertoires partagés créés sur le serveur, ce qui en alourdit l'arborescence et rend plus difficile la navigation ;
- en externe des outils tels que Google Drive pour le partage de documents (mais les règles de sécurité Google rendent l'accès à plusieurs utilisateurs de plus en plus compliqué), un forum d'échanges au niveau du réseau des qualitiens (mais tous les membres ne l'utilisent pas), ou plus récemment un espace collaboratif Teams pour les directeurs membres de l'ACEP 49 ;
- le déplacement physique : au-delà de la perte de temps occasionnée par les trajets, les emplois du temps de chacun et les différents lieux de départ ne permettent pas toujours le recours au covoiturage, ce qui entre en désaccord avec les actions menées par l'établissement en faveur du développement durable (cf. partie 2.5.5.).

L'espace collaboratif Teams satisfait les besoins du groupe des directeurs, aussi un espace est envisagé en interne dans un premier temps pour l'équipe de direction et l'équipe d'encadrement. Par ailleurs, un logiciel dédié à la gestion de la qualité et la gestion des risques (BlueKanGo) est en cours de déploiement. Il offre la possibilité de créer des groupes de travail permettant d'échanger, partager et rédiger des documents.

Afin de réduire les déplacements, l'établissement souhaite développer les échanges distants en utilisant notamment la visioconférence (*cf. partie 2.2.4.*) mais ne dispose pas des équipements nécessaires.

**Les nouveaux objectifs pour 2021-2025 :**

Définition de l'objectif :	Moyens / Fiche actions :
Mettre en place un espace collaboratif Teams.	⇒ Fiche actions PE-211
Mettre en place un dispositif de visioconférence.	
Déployer la plateforme BlueKanGo et y créer des groupes thématiques intersites.	⇒ Fiches PE-301 et 302

**2.3.4. Faciliter l'interopérabilité**

**L'état des lieux :**

Des professionnels sont partagés entre le Centre Hospitalier de la Corniche Angevine et les Résidences *Les Ligériennes*. Chaque établissement possède son propre domaine AD<sup>9</sup>. La mise en place au cours de l'année 2020 d'une relation d'approbation entre les deux domaines facilitera l'accès des personnels « navigants » aux ressources d'un système informatique ou de l'autre.

**Les nouveaux objectifs pour 2021-2025 :**

Définition de l'objectif :	Moyens / Fiche actions :
Partager les ressources des systèmes informatiques du Centre Hospitalier de la Corniche Angevine et des Résidences <i>Les Ligériennes</i> .	⇒ Fiche actions PE-212

---

<sup>9</sup> Active Directory (AD) : services d'annuaires pour les systèmes d'exploitation Microsoft Windows permettant entre autres choses de centraliser l'identification et l'authentification à un réseau d'ordinateurs utilisant le système. Active Directory répertorie les éléments d'un réseau administré tels que les comptes des utilisateurs, les serveurs, les postes de travail, les dossiers partagés, les imprimantes...

## FICHE ACTIONS PE-201

### AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

<b>Objectifs principaux :</b>	Restructurer les espaces extérieurs des différents sites. Résoudre les problématiques techniques de la Résidence <i>Émile Duboys d'Angers</i> .				
<b>Rattachement :</b>	Orientations stratégiques & Système d'information 2021-2025				
<b>Pilote(s) :</b>	Équipe de direction				
<b>Groupe(s) projet / de travail :</b>	Comité de pilotage « Travaux Savennières » Groupe de travail « Espaces extérieurs »				
<b>Professionnels, services concernés :</b>	L'ensemble des professionnels de l'établissement				
<b>Moyens et ressources à mettre en œuvre :</b>	<input type="checkbox"/> Réunions de travail <input type="checkbox"/> Recours à un bureau d'études				
ACTIONS À INSCRIRE AU PLAN PLURIANNUEL					
Mener les études concernant l'aménagement des espaces extérieurs des diverses résidences (espaces verts et/ou places de parking).	2021	2022	2023	2024	2025
Réaliser les travaux relatifs à l'aménagement des espaces verts et des places de parking.					
Réaliser un diagnostic et un chiffrage des problématiques techniques posées sur la Résidence <i>Émile Duboys d'Angers</i> .					
Mener une étude de faisabilité de la reconstruction de la Résidence <i>Émile Duboys d'Angers</i> sur le site de Saint Georges sur Loire.					
Réaliser un nouveau plan pluriannuel d'investissement intégrant les coûts de la reconstruction de la Résidence <i>Émile Duboys d'Angers</i> .					
Valider auprès du Conseil d'Administration des Résidences <i>Les Ligériennes</i> et des tutelles (CD49, ARS) le projet de reconstruction de la Résidence <i>Émile Duboys d'Angers</i> .					
Démarrer les travaux de rénovation/reconstruction suivant le scénario retenu.					
<b>Évaluation de l'atteinte des objectifs / Indicateurs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Espaces extérieurs restructurés.</li> <li>➤ Rénovation la Résidence <i>Émile Duboys d'Angers</i> effectuée ou extension de 42 lits sur le site <i>Art&amp;Loire</i> réalisée.</li> </ul>				
<b>Analyse globale :</b>	Suivi du plan d'actions pluriannuel et rapport annuel d'activité.				

**FICHE ACTIONS PE-202**
**DÉVELOPPER LES SERVICES**

<b>Objectifs principaux :</b>	Installer une Unité pour Personnes Handicapées Âgées de 7 places au rez-de-jardin de la Résidence <i>Landeronde</i> . Permettre la reconstruction du SESSAD sur le site de Saint Georges sur Loire.
<b>Rattachement :</b>	Orientations stratégiques & Système d'information 2021-2025 Projet de vie, d'accompagnement et de soins 2021-2025
<b>Pilote(s) :</b>	Équipe de direction
<b>Groupe(s) projet / de travail :</b>	Équipe de direction et d'encadrement, responsable technique
<b>Professionnels, services concernés :</b>	Professionnels des Résidences <i>Landeronde</i> et <i>Art&amp;Loire</i>
<b>Moyens et ressources à mettre en œuvre :</b>	<input type="checkbox"/> Réponses aux appels à projet <input type="checkbox"/> Vente d'une parcelle de terrain nécessaire à l'implantation du SESSAD <input type="checkbox"/> Réunions de travail

<b>ACTIONS À INSCRIRE AU PLAN PLURIANNUEL</b>	2021	2022	2023	2024	2025
Saisir l'opportunité d'un appel à projet, appel à manifestation d'intérêt.					
Répondre au cahier des charges de l'AMI/AAP et définir un projet de service pour l'UPHA.					
Réaliser les ajustements architecturaux suivant le projet défini pour l'UPHA.					
Mettre à disposition le terrain afin de permettre l'installation du SESSAD.					
Prendre en compte dans le cadre du projet d'installation du SESSAD la création de places de parking complémentaires pour la Résidence <i>Art&amp;Loire</i> .					
Mettre à dispositions du SESSAD des locaux et espaces existants de la Résidence <i>Art&amp;Loire</i> (Snoezelen, salle de bain bien être, jeux d'extérieurs, salle de réunion...).					
Mutualiser avec le SESSAD des ressources matérielles ou humaines (repas du personnel, temps de professionnels paramédicaux...).					
<b>Évaluation de l'atteinte des objectifs / Indicateurs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Unité pour Personnes Âgées Handicapées fonctionnelle.</li> <li>➤ SESSAD installé à proximité du site <i>Art&amp;Loire</i>.</li> </ul>				
<b>Analyse globale :</b>	Suivi du plan d'actions pluriannuel et rapport annuel d'activité.				

### FICHE ACTIONS PE-203

#### SOUTENIR LE MAINTIEN À DOMICILE

<b>Objectifs principaux :</b>	Mener une réflexion/expérimentation sur l'accueil d'urgences. Mener une réflexion/expérimentation sur l'hébergement de nuit. Structurer un hébergement temporaire dédié aux sorties d'hospitalisation.				
<b>Rattachement :</b>	Orientations stratégiques & Système d'information 2021-2025 Projet de vie, d'accompagnement et de soins 2021-2025				
<b>Pilote(s) :</b>	Équipe de direction				
<b>Groupe(s) projet / de travail :</b>	Équipe de direction et d'encadrement des soins				
<b>Professionnels, services concernés :</b>	Professionnels de la Résidence <i>Art&amp;Loire</i>				
<b>Moyens et ressources à mettre en œuvre :</b>	<input type="checkbox"/> Réunions de travail <input type="checkbox"/> Réponses aux appels à projet				
ACTIONS À INSCRIRE AU PLAN PLURIANNUEL					
	2021	2022	2023	2024	2025
Obtenir la création d'un lit dédié à l'accueil d'urgences.					
Obtenir la création d'un lit dédié à l'hébergement de nuit.					
Obtenir la création de 2 lits supplémentaires (conditionné à la reconstruction du site de Savennières) pour permettre le développement de l'hébergement temporaire dédié aux sorties d'hospitalisation.					
Passer une convention avec le CHCA pour mettre en place une filière gériatrique et venir en appui au maintien à domicile (Hôpital/EHPAD hors les murs).					
Signer une convention plus étendue avec le CHCA valorisant les relations existantes (HT, partage de professionnels, mutualisation de ressources logistiques...).					
Intégrer la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Maine & Loire.					
<b>Évaluation de l'atteinte des objectifs / Indicateurs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lits dédiés créés.</li> <li>➤ Nouvelle convention signée avec le CHCA.</li> </ul>				
<b>Analyse globale :</b>	Suivi du plan d'actions pluriannuel et rapport annuel d'activité.				

### FICHE ACTIONS PE-204

#### CONFORTER ET DÉVELOPPER LE PÔLE ALZHEIMER

<b>Objectifs principaux :</b>	Mener une réflexion sur le fonctionnement des 14 places du PASA. Développer l'activité de l'accueil de jour.
<b>Rattachement :</b>	Orientations stratégiques & Système d'information 2021-2025 Projet de vie, d'accompagnement et de soins 2021-2025
<b>Pilote(s) :</b>	Équipe de direction
<b>Groupe(s) projet / de travail :</b>	Équipe de direction et d'encadrement des soins
<b>Professionnels, services concernés :</b>	Professionnels des Résidences <i>Landeronde</i> et <i>Art&amp;Loire</i>
<b>Moyens et ressources à mettre en œuvre :</b>	<input type="checkbox"/> Réunions de travail

ACTIONS À INSCRIRE AU PLAN PLURIANNUEL		2021	2022	2023	2024	2025
Mener une réflexion sur l'organisation du PASA sur les sites <i>Art&amp;Loire</i> et <i>Landeronde</i> en gardant un fonctionnement 5 jours sur 7.						
Développer le service du PASA à destination des différents sites des Résidences <i>Les Ligériennes</i> .						
Rédiger un rapport annuel détaillé et évaluatif de l'activité du PASA.						
Étudier la possibilité d'accueillir des personnes extérieures aux EHPAD en combinant accueil de jour et PASA sur les sites <i>Art&amp;Loire</i> et <i>Landeronde</i> .						
Développer la communication autour de l'existence de l'accueil de jour, notamment auprès des médecins du territoire.						
Travailler avec le réseau de l'A2J 49.						
Rédiger un rapport annuel détaillé et évaluatif de l'activité de l'accueil de jour.						
<b>Évaluation de l'atteinte des objectifs / Indicateurs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapports d'activité PASA/A2J présentés aux différentes instances.</li> <li>➤ Ouverture effective du PASA aux résidents du <i>Havre Ligérien</i>.</li> <li>➤ Augmentation de l'activité de l'accueil de jour.</li> </ul>					
<b>Analyse globale :</b>	Suivi du plan d'actions pluriannuel et rapport annuel d'activité.					



## FICHE ACTIONS PE-205

### AMÉLIORER LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

<b>Objectifs principaux :</b>	Structurer la communication au sein des Résidences <i>Les Ligériennes</i> . Développer la transmission des actualités de l'établissement aux professionnels et au public. Maîtriser l'utilisation des réseaux sociaux.
<b>Rattachement :</b>	Orientations stratégiques & Système d'information 2021-2025 Projet social 2021-2025
<b>Pilote(s) :</b>	Équipe de direction
<b>Groupe(s) projet / de travail :</b>	Équipe de direction, responsable informatique, responsable du pôle administratif, équipe qualité
<b>Professionnels, services concernés :</b>	L'ensemble des professionnels de l'établissement
<b>Moyens et ressources à mettre en œuvre :</b>	<input type="checkbox"/> Temps de travail fléchés sur la communication <input type="checkbox"/> Outils de communication : site Internet, plateforme BlueKanGo, page Facebook...

ACTIONS À INSCRIRE AU PLAN PLURIANNUEL	2021	2022	2023	2024	2025
Désigner un responsable de communication.					
Rédiger un journal interne trimestriel pour le personnel.					
Publier les actualités mensuelles sur la plateforme BlueKanGo.					
Rédiger un journal trimestriel à destination des résidents.					
Rédiger un journal semestriel à destination des familles.					
Sécuriser et alimenter les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn) de l'établissement.					
Développer l'utilisation des plateformes et réseaux sociaux pour les recrutements.					
Dynamiser le site Internet avec des mises à jour régulières des actualités.					
<b>[AJOUT]</b> Installer un panneau dans les chambres indiquant les rendez-vous importants pour la vie du résident et des informations individuelles.					
<b>Évaluation de l'atteinte des objectifs / Indicateurs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fiche de poste du responsable communication validée.</li> <li>➤ Nombre de journaux diffusés et/ou d'articles publiés chaque année sur les différents supports.</li> <li>➤ Pages Facebook et LinkedIn sécurisées et alimentées.</li> <li>➤ Taux d'offres de recrutement publiées sur les réseaux sociaux.</li> </ul>				
<b>Analyse globale :</b>	Suivi du plan d'actions pluriannuel et rapport annuel d'activité.				

## FICHE ACTIONS PE-206

### METTRE EN PLACE LA LOI ÉGALIM<sup>19</sup> EN RESTAURATION

<b>Objectifs principaux :</b>	Intégrer progressivement les objectifs réglementaires Bio et SIQO. Améliorer la qualité des denrées et réduire le gaspillage alimentaire. Réduire les apports en protéines animales sans mettre en danger la santé. Maîtriser les dépenses énergétiques. Réduire l'utilisation du plastique à usage unique.					
<b>Rattachement :</b>	Orientations stratégiques & Système d'information 2021-2025					
<b>Pilote(s) :</b>	Cadre supérieur de santé					
<b>Groupe(s) projet / de travail :</b>	Équipe de direction, cadre supérieur de santé, responsable restauration, diététicien, cuisiniers, chargé des marchés publics					
<b>Professionnels, services concernés :</b>	Tous les professionnels impliqués dans le processus « restauration » (cuisiniers, acheteurs, services d'hôtellerie et de soins)					
<b>Moyens et ressources à mettre en œuvre :</b>	<input type="checkbox"/> Réunions de travail <input type="checkbox"/> Nouveau marché d'approvisionnement de denrées alimentaires					
ACTIONS À INSCRIRE AU PLAN PLURIANNUEL		2021	2022	2023	2024	2025
Intégrer des produits issus de l'agriculture biologique (AB) dans les menus.		10 %	10 %	10 %	10 %	
Intégrer des produits présentant les signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) dans les menus : AOC, AOP, IGP, spécialités traditionnelles garanties (STG), AB, Label rouge.		25 %	25 %	25 %	25 %	
Mettre en place un plan « protéines végétales ».						
Poursuivre les campagnes anti-gaspillage (projet « Sens & Papilles »).						
Quantifier les énergies utilisées en restauration.						
Proposer des approvisionnements issus du circuit court.						
Inventorier les contenants plastique à usage unique et mettre en place un plan de remplacement progressif.						
<b>Évaluation de l'atteinte des objectifs / Indicateurs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion des denrées bio/SIQO dans les denrées commandées.</li> <li>➤ Plan protéines végétales défini.</li> <li>➤ Suivi du poids des déchets.</li> <li>➤ Suivi des dépenses énergétiques en restauration.</li> <li>➤ Quantité des contenants en plastique à usage unique commandés.</li> </ul>					
<b>Analyse globale :</b>	Suivi du plan d'actions « Sens & Papilles » et rapport annuel d'activité.					

<sup>19</sup> La loi n° 2018-938 du 30/10/18 issue des États généraux de l'alimentation poursuit trois grands objectifs :

- payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail,
- renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits,
- favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

### FICHE ACTIONS PE-207

#### OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT DES BLANCHISSERIES DANS LE RESPECT DE L'ENGAGEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

<b>Objectifs principaux :</b>	Améliorer l'application des bonnes pratiques professionnelles en blanchisserie. Optimiser les consommations énergétiques en blanchisserie. Optimiser la consommation de produits lessiviels et réduire les rejets polluants.
<b>Rattachement :</b>	Orientations stratégiques & Système d'information 2021-2025
<b>Pilote(s) :</b>	Cadre supérieur de santé
<b>Groupe(s) projet / de travail :</b>	Cadre supérieur de santé, équipe de direction, responsable technique, agents travaillant en lingerie
<b>Professionnels, services concernés :</b>	Tous les professionnels intervenant dans le traitement du linge
<b>Moyens et ressources à mettre en œuvre :</b>	<input type="checkbox"/> Réunions de travail <input type="checkbox"/> Formations

<b>ACTIONS À INSCRIRE AU PLAN PLURIANNUEL</b>	2021	2022	2023	2024	2025
Former les agents travaillant en lingerie à la démarche RABC et veiller à l'application des grands principes de cette méthode.					
Évaluer l'application de la démarche RABC en lingerie et planifier les actions correctives nécessaires.					
Veiller à la bonne utilisation des programmes des machines en lingerie.					
[Modifié] Veiller au bon entretien des différents matériels, et notamment des pompes doseuses des produits lessiviels.					
[Modifié] Étudier la possibilité d'installer des pompes doseuses en lingerie de la Résidence <i>Landeronde</i> .					
S'informer régulièrement des nouveaux produits et/ou technologies qui permettent de réduire plus efficacement les rejets polluants en lingerie.					
<b>Évaluation de l'atteinte des objectifs / Indicateurs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Analyses bactériologiques du linge.</li> <li>➤ Installation des pompes doseuses effectives.</li> <li>➤ Suivi de la maintenance des équipements.</li> </ul>				
<b>Analyse globale :</b>	Suivi du plan d'actions pluriannuel et rapport annuel d'activité.				

### FICHE ACTIONS PE-208

#### RÉDUIRE LES REJETS POLLUANTS & OPTIMISER LA GESTION DES DÉCHETS

<b>Objectifs principaux :</b>	Avoir une consommation de produits ménagers plus efficace permettant de diminuer l'utilisation des produits polluants. Diminuer la production des déchets. Optimiser le tri et valoriser les déchets produits.
<b>Rattachement :</b>	Orientations stratégiques & Système d'information 2021-2025
<b>Pilote(s) :</b>	Cadre supérieur de santé
<b>Groupe(s) projet / de travail :</b>	Cadre supérieur de santé, équipe de direction, cadres de santé, équipe opérationnelle d'hygiène (EOH), équipes de bionettoyage, responsable technique, responsable restauration
<b>Professionnels, services concernés :</b>	L'ensemble des professionnels de l'établissement
<b>Moyens et ressources à mettre en œuvre :</b>	<input type="checkbox"/> Réunions de travail <input type="checkbox"/> Formations <input type="checkbox"/> Acquisition de matériels

ACTIONS À INSCRIRE AU PLAN PLURIANNUEL	2021	2022	2023	2024	2025
Équiper chaque site de nettoyeurs vapeur, y compris pour les services de cuisine et de lingerie.					
Promouvoir et développer sur l'ensemble des résidences l'utilisation du vinaigre blanc et du bicarbonate de soude.					
Sensibiliser les équipes de bionettoyage à l'utilisation de produits plus naturels.					
Sensibiliser les équipes de bionettoyage au respect des protocoles et dosage de produits.					
Réfléchir à l'utilisation des déchets organiques issus des restes de repas.					
Prendre contact avec les collecteurs de déchets pour étudier la valorisation possible des biodéchets sur le territoire.					
Sensibiliser les agents à la bonne utilisation des broyeurs dans la gestion des excréta.					
Mener une réflexion sur la gestion des excréta sur la Résidence <i>Landeronde</i> .					
<b>Évaluation de l'atteinte des objectifs / Indicateurs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de nettoyeurs vapeurs disponibles sur chaque site.</li> <li>➤ Proportion de produits naturels parmi les produits ménagers utilisés.</li> <li>➤ Suivi du poids des déchets non valorisés.</li> </ul>				
<b>Analyse globale :</b>	Suivi du plan d'actions pluriannuel et rapport annuel d'activité.				

**FICHE ACTIONS PE-209**
**RENFORCER LA SÉCURITÉ DU SYSTÈME INFORMATIQUE**

<b>Objectifs principaux :</b>	Automatiser la mise à jour des postes informatiques. Homogénéiser les systèmes d'exploitation du parc informatique. Se mettre en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD).
<b>Rattachement :</b>	Orientations stratégiques & Système d'information 2021-2025
<b>Pilote(s) :</b>	Équipe de direction, responsable informatique, délégué à la protection des données (DPO)
<b>Groupe(s) projet / de travail :</b>	DPO, personnel administratif formé au RGPD, équipe qualité
<b>Professionnels, services concernés :</b>	Tous les utilisateurs du système informatique
<b>Moyens et ressources à mettre en œuvre :</b>	<input type="checkbox"/> Formation RGPD <input type="checkbox"/> Extension des ressources SI (espace disque et mémoires 5 000 € - PE206 et PE208 inclus)

<b>ACTIONS À INSCRIRE AU PLAN PLURIANNUEL</b>	2021	2022	2023	2024	2025
Installer un serveur WSUS et rendre effective la gestion automatisée des mises à jour des postes informatiques.					
Passer tous les clients sous Windows 10 Pro.					
Désigner le délégué à la protection des données (DPO).					
Former le DPO au règlement général sur la protection des données (RGPD).					
Cartographier les traitements des données.					
Analyser les risques liés aux traitements des données en termes de confidentialité, authentification, intégrité et disponibilité.					
Mettre en œuvre le plan d'actions relatif à la gestion des risques liés aux traitements des données.					
Rédiger et tenir le registre des traitements des données.					
<b>Évaluation de l'atteinte des objectifs / Indicateurs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Parc en Windows 10 avec mise à jour automatique, indicateurs WSUS.</li> <li>➤ Alimentation du registre des traitements des données et évolution du plan d'actions sur la gestion des risques associés.</li> </ul>				
<b>Analyse globale :</b>	Suivi du plan d'actions pluriannuel et rapport annuel d'activité.				

## FICHE ACTIONS PE-210

### ÉLARGIR L'ACCÈS À INTERNET

<b>Objectifs principaux :</b>	Mettre en place un portail captif Internet respectueux de la réglementation.					
<b>Rattachement :</b>	Orientations stratégiques & Système d'information 2021-2025					
<b>Pilote(s) :</b>	Responsable informatique					
<b>Groupe(s) projet / de travail :</b>	Équipe de direction, responsable informatique					
<b>Professionnels, services concernés :</b>	/					
<b>Moyens et ressources à mettre en œuvre :</b>	<input type="checkbox"/> Service technique pour la validation du câblage <input type="checkbox"/> Prestation 15 000 €					
ACTIONS À INSCRIRE AU PLAN PLURIANNUEL		2021	2022	2023	2024	2025
Définir la zone de couverture souhaitée du WI-FI public.						
Rédiger le cahier des charges relatif à la mise en place du portail captif Internet.						
Accompagner le prestataire retenu dans la mise en place du portail captif Internet.						
Contrôler le bon fonctionnement du WI-FI public et du portail captif (« recette »).						
Définir et formaliser les modalités d'enregistrements et de conservation des accès à Internet.						
<b>Évaluation de l'atteinte des objectifs / Indicateurs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Connexion Internet via un dispositif électronique.</li> <li>➤ Traçabilité des connexions.</li> </ul>					
<b>Analyse globale :</b>	Suivi du plan d'actions pluriannuel et rapport annuel d'activité.					

**FICHE ACTIONS PE-211**
**DÉVELOPPER LA COMMUNICATION DISTANTE ET LES ÉCHANGES NUMÉRIQUES**

<b>Objectifs principaux :</b>	Mettre en place un espace collaboratif Teams. Mettre en place un dispositif de visioconférence. Développer la visioconférence et la télémédecine.
<b>Rattachement :</b>	Orientations stratégiques & Système d'information 2021-2025
<b>Pilote(s) :</b>	Équipe de direction, responsable informatique
<b>Groupe(s) projet / de travail :</b>	Équipe de direction et d'encadrement, responsable informatique
<b>Professionnels, services concernés :</b>	Utilisateurs Teams, équipe de direction et d'encadrement
<b>Moyens et ressources à mettre en œuvre :</b>	<input type="checkbox"/> Serveur virtuel Teams <input type="checkbox"/> Ajout de ressources SI (espace disque, mémoires 5000 € - PE206 et PE208 inclus) <input type="checkbox"/> Acquisition d'équipement dédié à la visioconférence (7000 €) <input type="checkbox"/> Acquisition d'équipement dédié à la télémédecine <input type="checkbox"/> Accès à la plateforme régionale de télémédecine « QIMED »

<b>ACTIONS À INSCRIRE AU PLAN PLURIANNUEL</b>	2021	2022	2023	2024	2025
Ajouter des ressources au système informatique (espace disque, mémoire, CPU).					
Installer le serveur virtuel Teams et effectuer le paramétrage.					
Former les utilisateurs de Teams.					
Acquérir et installer l'équipement dédié aux visioconférences H323 et développer le service.					
Acquérir et installer l'équipement dédié à la télémédecine (téléconsultation et télé expertise) et développer le service.					
<b>Évaluation de l'atteinte des objectifs / Indicateurs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en œuvre d'une visioconférence Teams.</li> <li>➤ Mise en œuvre d'une visioconférence H323.</li> <li>➤ Nombre de visioconférences et recours à la télémédecine.</li> </ul>				
<b>Analyse globale :</b>	Suivi du plan d'actions pluriannuel et rapport annuel d'activité.				

## FICHE ACTIONS PE-212

### FACILITER L'INTEROPÉRABILITÉ

<b>Objectifs principaux :</b>	Partager les ressources des systèmes informatiques du Centre Hospitalier de la Corniche Angevine et des Résidences <i>Les Ligériennes</i> .
<b>Rattachement :</b>	Orientations stratégiques & Système d'information 2021-2025
<b>Pilote(s) :</b>	Responsable informatique
<b>Groupe(s) projet / de travail :</b>	/
<b>Professionnels, services concernés :</b>	Personnel nomade du Centre Hospitalier de la Corniche Angevine et des Résidences <i>Les Ligériennes</i> .
<b>Moyens et ressources à mettre en œuvre :</b>	<input type="checkbox"/> Prestataire Hexanet 1500 € <input type="checkbox"/> Étude, réflexion et test

ACTIONS À INSCRIRE AU PLAN PLURIANNUEL		2021	2022	2023	2024	2025
Mettre en réseau le Centre Hospitalier de la Corniche Angevine et les Résidences <i>Les Ligériennes</i> .						
Mettre en place des règles de routage entre le Centre Hospitalier de la Corniche Angevine et les Résidences <i>Les Ligériennes</i> .						
Mettre en place la relation d'approbation des annuaires techniques du Centre Hospitalier de la Corniche Angevine et des Résidences <i>Les Ligériennes</i> .						
Paramétrer les partages entre le Centre Hospitalier de la Corniche Angevine et les Résidences <i>Les Ligériennes</i> .						
<b>Évaluation de l'atteinte des objectifs / Indicateurs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Communication entre les serveurs de domaine CHCA et <i>Ligériennes</i>.</li> <li>➤ Accès à un dossier CHCA avec un compte <i>Ligériennes</i> de manière sécurisée et réciproque.</li> <li>➤ Impression sur une imprimante CHCA avec un compte <i>Ligériennes</i> de manière sécurisée et réciproque.</li> </ul>					
<b>Analyse globale :</b>	Suivi du plan d'actions pluriannuel et rapport annuel d'activité.					